

5 ANS APRES LE RANA PLAZA UNE LOI FRANÇAISE POUR ENCADRER LES MULTINATIONALES

Le 24 avril 2013 s'effondrait à Dacca, au Bangladesh, le Rana Plaza

- Un immeuble insalubre, des centaines d'ateliers textiles, plusieurs milliers de travailleurs exploités.
- Dans les décombres, des étiquettes de marques de textiles et distributeurs occidentaux
- Des enseignes incontournables : Mango, Camaïeu, Auchan...



Mercredi 18 avril

de 18 h à 20 h

Amphithéâtre François Chappé à l'UBS

LE DEVOIR DE VIGILANCE DES MULTINATIONALES
Une loi pionnière pour le droit international

Conférence débat

Philippe Noguès

ancien député du Morbihan et initiateur de la loi.

Avec la participation de représentants des syndicats et associations.

